



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

Distribution: Générale

UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.18/Rev.1  
19 septembre 2017

Français

Original: Français et Anglais

12<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017  
Point 25.1 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE  
LA PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor excubitor*)  
A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION**

Résumé:

L'Union Européenne (UE) a soumis la proposition\* ci-jointe pour l'inscription de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor excubitor*) à l'Annexe II de la CMS.

La Rev.1 comprend les modifications apportées par le promoteur pour rendre la proposition plus précise en ce qui concerne la répartition de la population évaluée, conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement pour les réunions de la Conférence des Parties (UNEP/CMS/COP12/Doc.4/Rev.1) et prenant en compte les recommandations de la deuxième réunion du Comité de session du Conseil scientifique, contenues dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.18/Add.1.

\* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE  
LA PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor excubitor*) A L'ANNEXE II DE LA  
CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES MIGRATRICES  
APPARTENANT À LA FAUNE SAUVAGE**

**A. PROPOSITION**

Lister la sous-espèce nominale de la pie-grièche grise (*Lanius excubitor excubitor*) en Annexe II

**B. AUTEUR DE LA PROPOSITION** : Union Européenne

**C. MÉMOIRE JUSTIFICATIF**

**1. Taxonomie**

- |  |  |
|--|--|
| 1.1 Classe:  | Aves   |
| 1.2 Ordre:   | Passeriformes  |
| 1.3 Famille:   | Laniidae   |
| 1.4 Espèce et sous-espèce:   | <i>Lanius excubitor excubitor</i> Linné, 1758          |
| 1.5 Synonymes scientifiques /  |  |
| 1.6 Nom(s) vernaculaire(s) dans toutes les langues officielles de la Convention: | Pie-grièche grise, Great Grey Shrike, Alcaudón Norteño |



© S. SIBLET Pie-grièche grise *Lanius excubitor*, Jan.21, 2017, oiseau hivernant en Seine-et-Marne (F)

## 2. Vue d'ensemble

La Pie-grièche grise appartient à la famille des *Laniidae* (Pies-grièches), famille largement répartie à travers le monde à l'exception de l'Amérique du Sud et de l'Australie. De nombreuses espèces, de pies-grièches sont en état de conservation défavorable bien que peu d'entre elles soient considérées comme mondialement menacées à l'heure actuelle. Concernant leur biologie, les *Laniidae* sont en quelque sorte à la fois des oiseaux chanteurs et des oiseaux de proie et il semble d'ailleurs qu'ils partagent quelques menaces avec ces derniers.

François Turrian dans l'ouvrage de Lefranc (1993), soulignait que « leur plumage contrasté, leur allure fière de petit rapace, leur comportement prédateur et leur raréfaction en Europe occidentale en font des animaux dignes d'intérêt ». On pourrait ajouter que ces espèces ont eu à subir les persécutions humaines du fait de leur mauvaise réputation, tout à fait comme les oiseaux de proie. Or si tous les rapaces diurnes sont cités en annexe II, cette annexe ne comporte actuellement que fort peu d'espèces parmi les passereaux et en définitive aucune pie-grièche ne figure à ce jour dans les annexes de la CMS.

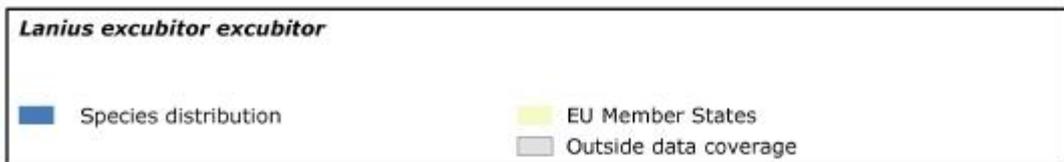
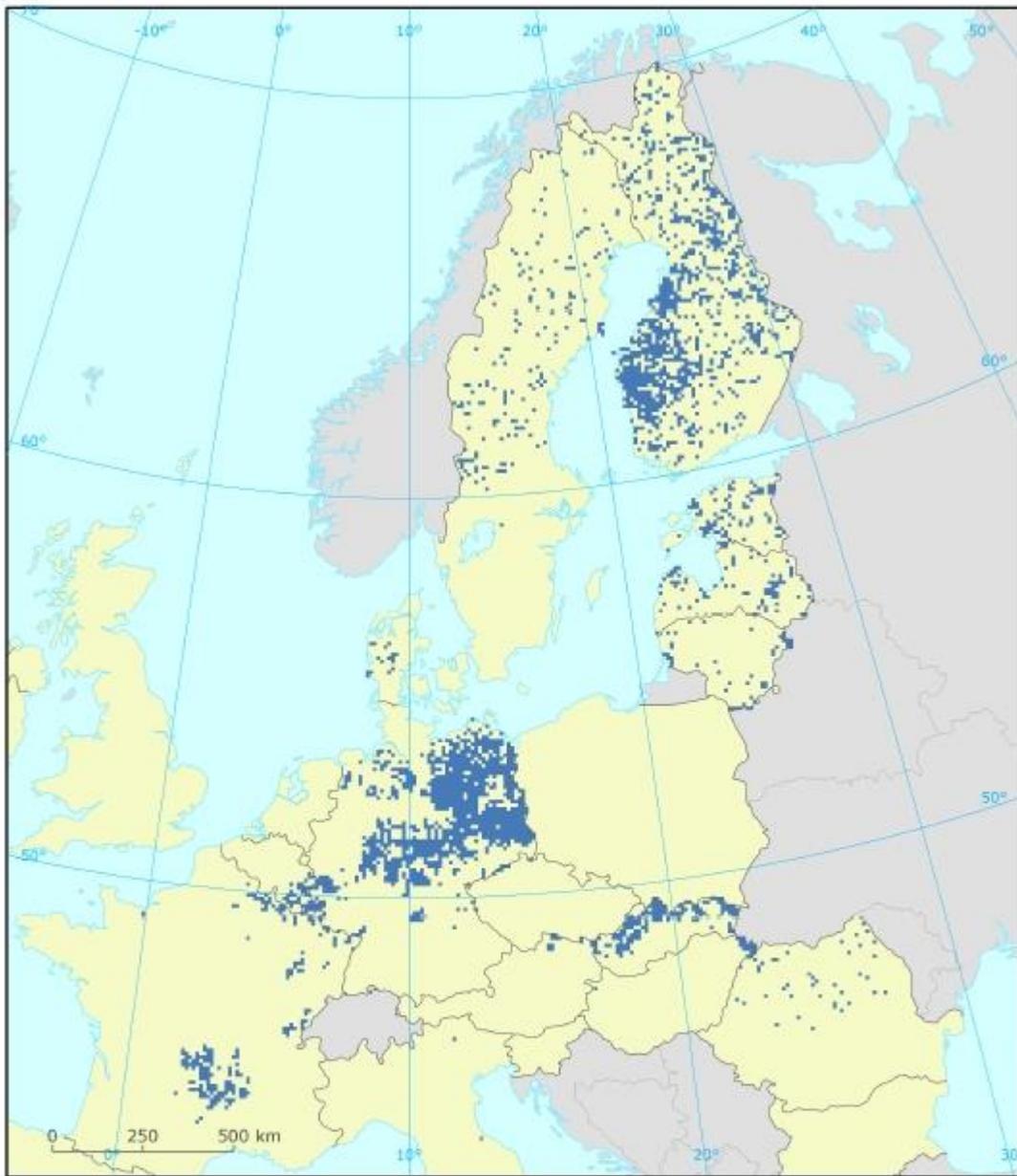
Bien que non menacée mondialement, la Pie-grièche grise n'a pas un statut de conservation favorable. Son aire de répartition s'est considérablement réduite depuis un demi-siècle et l'espèce a déjà disparu de plusieurs pays. Là où elle demeure présente, elle est le plus souvent menacée.

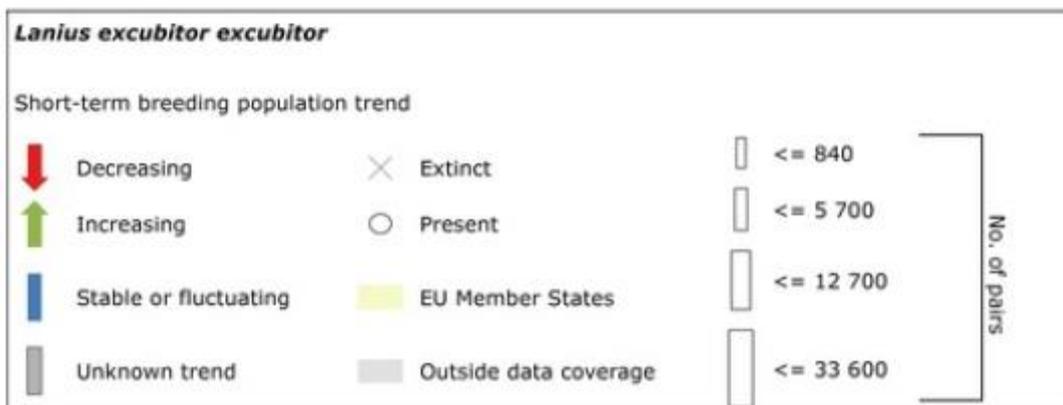
La présente proposition vise à inclure l'ensemble des populations de la sous-espèce nominale de la Pie-grièche grise. Selon Dickinson & Christidis (2014), *Lanius excubitor excubitor* est répartie dans le N, C et E de l'Europe, ainsi que dans le NW de Sibérie [sont exclues les sous-espèces *homeyeri* (E Balkans, S Russie, SW Sibérie), *koenigi* (Iles Canaries), *algeriensis* (NW Afrique), etc].



© J. LAIGNEL Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

Les Cartes ci-dessous sont extraites de : *Lanius excubitor excubitor* Report under the Article 12 of the Birds Directive (pour la période 2008-2012)





### 3. Migrations

#### 3.1 Types de déplacement, distance, la nature cyclique et prévisible de la migration

La Pie-grièche grise est une migratrice partielle. La plupart des oiseaux du nord de l'Europe partent vers le sud ou le sud-ouest dès la mi-septembre, voire plus tôt. L'espèce est susceptible d'être considérée certaines années comme sujette à des mouvements de type invasif suite probablement à de fortes fluctuations des populations de proies. La proportion

d'oiseaux nicheurs d'Europe qui migre est difficile à estimer. Elle est sans doute variable en fonction des conditions météorologiques et/ou des disponibilités alimentaires. Des observations aux latitudes moyennes suggèrent que ce sont surtout les mâles adultes qui tendent à rester sédentaires, fidèles à leur territoire toute l'année. Le départ des zones d'hivernage s'observe dès mi-février par beau temps.

Des oiseaux bagués au printemps en Scandinavie, en Europe centrale et en Allemagne ont été contrôlés en France. Durant la période 1977-1981 (Yeatman-Berthelot & Jarry 1991), l'espèce était signalée plus ou moins presque partout en France [en hiver], y compris en Aquitaine et çà et là en Bretagne, mais on ne faisait pas encore de distinction entre *excubitor* et *meridionalis*. Les effectifs étaient grossièrement évalués à « plusieurs milliers d'individus ». Pour plus de détails sur les directions de la migration postnuptiale des oiseaux européens et la différence de caractère migrateur selon les populations, voir Lefranc (1993) : la direction générale est S-W / S, mais un faible contingent se dirige cependant vers le S / S-E. Les oiseaux des hautes latitudes sont largement migrateurs, ainsi le N de la Suède et de la Norvège est sauf exception déserté à la mauvaise saison. Des oiseaux bagués en Allemagne sont restés dans le pays, d'autres sont allés en France, voire dans le N de l'Italie et en Hongrie. La Grande-Bretagne reçoit chaque hiver env. 150 oiseaux dont l'origine scandinave ne fait aucun doute.

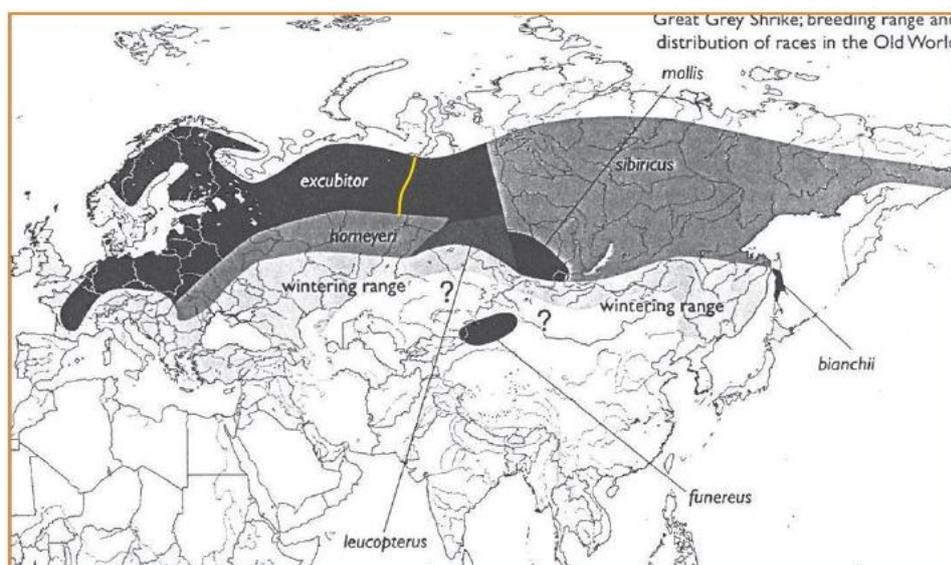
### 3.2 Proportion de la population migrante et raison pour laquelle il s'agit d'une proportion significative

De fait des progrès de la taxonomie, les populations ibériques (et S. France) en grande partie sédentaires ne sont pas concernées par la présente proposition, bien qu'elles soient aussi fortement menacées. Il semble qu'au moins la moitié des individus de la population concernée ici soient susceptibles d'effectuer des migrations transfrontières, étant donné l'importance numérique des populations d'Europe du Nord ou centrale, les plus migratrices, et le fait que seuls les mâles adultes peuvent être tentés d'hiverner sur place. Nous pouvons donc estimer qu'une proportion significative est migrante.

## 4. Données biologiques (autres que la migration)

### 4.1 Répartition (actuelle et passée)

L'aire de répartition illustrée ci-dessous (d'après Lefranc & Worfolk, 1997) est toujours valable dans ses grandes lignes. **Elle a été modifiée pour exclure les populations situées à l'est de la ligne jaune**, suivant en cela la distribution de nidification donnée par BirdLife et HBW dans leur publication récente Illustrated Checklist Vol. 2 : “**N, C & NE Europe (E from Scandinavia and C France) E to NW Siberia (lower River Ob) S to S Russia (Kazan area)**”.



### 5.1. Distribution paléarctique

Fig 2 : Distribution paléarctique des taxons européens et asiatiques de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* (Lefranc & Worfolk 1997).

Cependant la distribution s'est considérablement réduite en une vingtaine d'années, pour ne couvrir actuellement qu'environ 770 000 km<sup>2</sup> en Europe (voir 4.2). La carte du rapportage

(species distribution) présentée plus tôt dans le document illustre bien que la répartition n'est plus continue en Europe mais qu'un phénomène de fragmentation est en cours. C'est notamment le cas en France où la tendance à long terme de la répartition serait d'au moins -70% à -80% (Comolet-Tirman et al. 2015), calculée à partir des données des atlas d'oiseaux nicheurs 1985-1989 (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994) et 2009-2012 (Issa & Muller 2015). Des résultats du même ordre sont fournis par l'enquête « Pie-grièche grise » conduite en 2009 sur le statut et la répartition de l'espèce en France, mettant en évidence une évolution dramatique depuis la précédente enquête de 1993-1994 (Lefranc & Paul 2011).

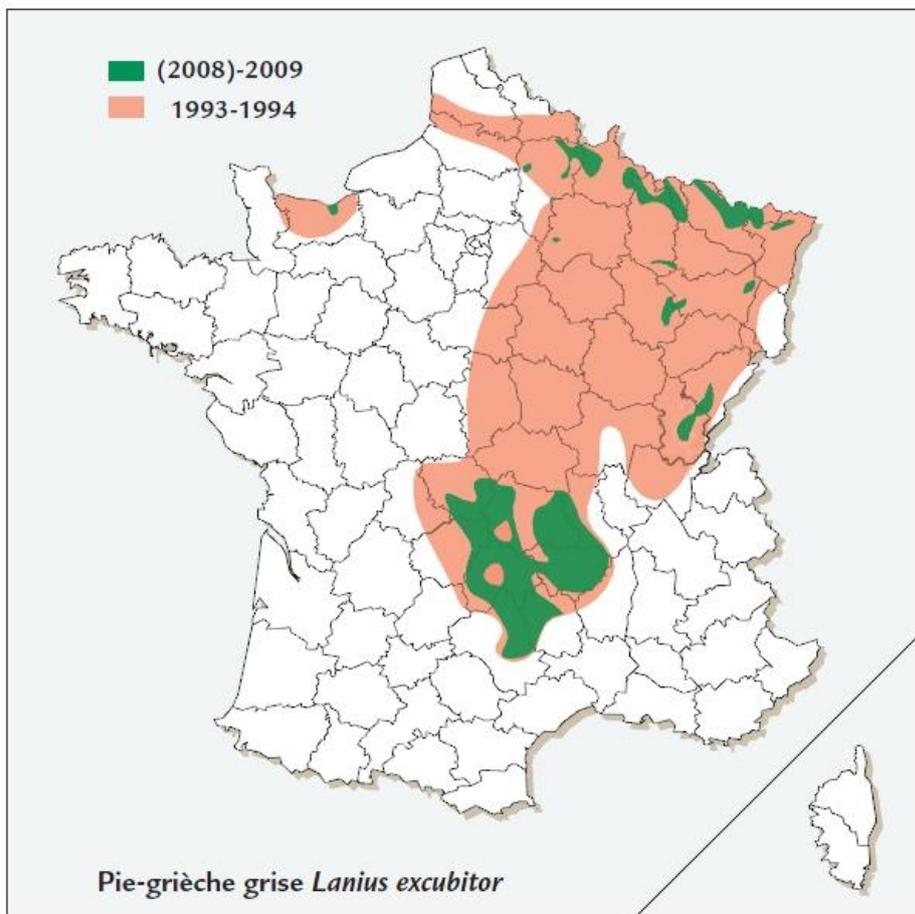


fig. 1. Évolution de la répartition de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en période de nidification en France entre les enquêtes 1993-1994 et 2008-2009.  
Changes in the breeding range of the Great Grey Shrike in France from 1993-1994 to 2008-2009.

#### 4.2 Population (estimations et tendances)

En 2004, BirdLife International évaluait la population européenne à 250 000-400 000 couples, mais cela incluait la forme méridionale *Lanius (excubitor) meridionalis* aujourd'hui distincte ; il faut donc y soustraire notamment 200 000 à 250 000 couples correspondant à l'ensemble de la population espagnole.

Aujourd'hui, la population européenne a été actualisée dans le cadre de la Liste Rouge (pan) Européenne des oiseaux commandée à Birdlife par la Commission Européenne (Birdlife, 2015). La Liste Rouge Européenne comprend des évaluations spécifiques concernant la population de l'UE27 sur la base des données rapportées par les Etats membres au titre de l'article 12 de la Directive Oiseaux pour la période 2008-2012. Lors de ce rapportage, les données ont été collectées a séparément pour les deux formes *Lanius (excubitor) excubitor* et *Lanius (excubitor) meridionalis*, mais en a réalisé par la suite une évaluation commune, qui conduisait à une espèce menacée en déclin en Europe (EU 27) tant sur le court terme que sur le long terme (« The EU population status of *Lanius excubitor* was assessed as Threatened, as the species meets one or more of the IUCN Red List criteria for threatened at the EU27 scale »).

. BirdLife a comptabilisé 538 50 à 138 850 couples de Pies-grièches grises *Lanius (excubitor)*

*excubitor* à partir des données du rapportage. Leur aire de répartition couvrait une superficie de 773 660 km<sup>2</sup>.

- Parallèlement il a comptabilisé 372 150 à 656 150 couples de Pies-grièches méridionales *Lanius (excubitor) meridionalis*, leur aire de répartition couvrait une superficie de 596 340 km<sup>2</sup>.

Si l'on fait le total des deux formes, on obtient 426 000-795 000 couples et une aire de répartition de 1 370 000 km<sup>2</sup>, et c'est sur cette base et en analysant les tendances de chaque pays que BirdLife a conduit une évaluation conduisant à VU en Europe et VU en EU27.

*Lanius excubitor* (Great Grey Shrike)

**Table 1.** Reported national breeding population size and trends in Europe<sup>1</sup>.

Country (or territory) <sup>2</sup>	Population estimate				Short-term population trend <sup>4</sup>				Long-term population trend <sup>4</sup>				Subspecific population (where relevant)
	Size (pairs) <sup>3</sup>	Europe (%)	Year(s)	Quality	Direction <sup>5</sup>	Magnitude (%) <sup>6</sup>	Year(s)	Quality	Direction <sup>5</sup>	Magnitude (%) <sup>6</sup>	Year(s)	Quality	
Austria	12-37	<1	2008-2012	good	-	10-20	2001-2012	good	?				L. e. excubitor
Belarus	600-1,200	<1	2001-2012	medium	0	0	2001-2012	medium	0	0	1980-2012	medium	
Belgium	90-100	<1	2008-2012	good	-	63-67	2000-2012	medium	-	71-74	1973-2012	medium	L. e. excubitor
Czech Rep.	1,000-2,000	<1	2012	medium	F	0	2000-2012	good	0	0	1982-2012	good	L. e. excubitor
Denmark	4-6	<1	2011	good	-	50-100	1999-2011	medium	0	0	1980-2011	medium	L. e. excubitor
Estonia	300-500	<1	2008-2012	medium	0	0-10	2001-2012	medium	-	20-50	1980-2012	medium	L. e. excubitor
Finland	7,000-23,000	2	2006-2012	medium	0	0	2001-2012	medium	+	40-50	1980-2012	medium	L. e. excubitor
France	552-1,275	<1	2009	good	-	75	1995-2009	good	-	75-85	1980-2012	poor	L. e. excubitor
France	650-1,150	<1	2009-2012	good	-	40-42	1995-2009	good	-	40-50	1980-2012	poor	L. e. meridionalis, [including koenigi]
Germany	2,100-3,200	<1	2005-2009	good	+	11-40	1998-2009	medium	-	21-50	1985-2009	medium	L. e. excubitor
Hungary	5-40	<1	2003-2007	good	+	0-450	2003-2012	medium					L. e. excubitor
Italy	0-2	<1	2010	poor	?				?				L. e. excubitor
Latvia	98-216	<1	2000-2004	medium	?				0	0	1994-2004	poor	L. e. excubitor
Lithuania	200-300	<1	2008-2012	medium	+	20-50	2001-2012	medium	+	150-275	1980-2012	medium	L. e. excubitor
Luxembourg	30-65	<1	2008-2012	good	-	30-50	2000-2012	good	-	60-80	1980-2012	medium	L. e. excubitor
Moldova	0-2	<1	2000-2010	medium	+		2000-2010		+		1980-2010		
Netherlands	0	<1	2008-2011	good	-	100	2000-2011	good	-	100	1977-2011	medium	L. e. excubitor
Norway	1,000-5,000	<1	2013	poor	F	0	2000-2013	medium	?				
Poland	23,000-49,000	6	2008-2012	good	0	0	2000-2012	good	?				L. e. excubitor
Portugal	10,000-50,000	4	2008-2012	medium	-	13-39	2004-2011	medium	?				L. e. meridionalis, [including koenigi]
Romania	15,000-50,000	5	2010-2013	medium	?				?				L. e. excubitor
Russia	10,000-20,000	2	2000-2008	poor	+		2000-2012	poor	F	0	1980-2012	poor	
Slovakia	500-800	<1	2000-2012	medium	-	10-20	2000-2012	medium	-	10-20	1980-2012	medium	L. e. excubitor
Spain	359,000-595,000	78	2004-2006	good	-	57	1998-2012	good	-		1980-2012	good	L. e. meridionalis, [including koenigi]
ES: Canary Is	2,500-10,000	1	1997-2003	poor	?				?				L. e. meridionalis, [including koenigi]
Sweden	4,000-8,000	1	2008-2012	medium	0	0	2001-2012	medium	0	0	1980-2012	medium	L. e. excubitor
Ukraine	600-900	<1	2000	medium	F	10-15	1998-2010	medium	F	10-30	1980-2010	medium	
EU27	426,000-795,000	97			Decreasing								
Europe	438,000-822,000	100			Decreasing								

Note sur la Bulgarie (absente du tableau) :

Nankinov et Nikolov (2003) décrivent le statut de l'espèce et de ses sous-espèces. La sous-espèce qui nous intéresse est hivernante dans ce pays mais peut aussi y nicher de manière irrégulière. Nikolov et al. (2004) se sont penchés sur l'alimentation de l'espèce durant la saison hivernale.

#### 4.3 Habitat (description succincte et tendances)

Tendance à la diminution des habitats favorables.

La taïga ouverte ponctuée de tourbières pourrait être considérée comme l'habitat originel de cette pie-grièche. Dans de nombreux pays nordiques, elle niche presque exclusivement dans ce type de milieu. L'espèce affectionne les secteurs plats ou en pente douce, semi-ouverts où de petites zones fermées alternent avec des milieux beaucoup plus ouverts et parsemés de perchoirs (arbres, arbustes, etc.) de hauteur variable. La taille du domaine vital à l'époque de la reproduction varie entre 20 et 100 ha selon sa qualité : répartition des perchoirs, abondance et accessibilité à la nourriture adéquate, etc.

Les données de Schon (1994), qui a longtemps étudié la Pie-grièche grise dans un secteur de Bavière (Allemagne), précisent la structure de l'habitat et peuvent donc guider les actions de gestion. Dans les territoires de reproduction, cet auteur a constaté qu'en moyenne, les secteurs denses (entre 10 et 500 arbres/perchoirs par ha) occupaient 35 % de l'espace, alors

que les secteurs très ouverts en occupaient 40 %. Dans les territoires hivernaux, les valeurs moyennes étaient quelque peu différentes : 55 % de l'espace étaient très ouvert (0-4 perchoirs par ha) et 20 % très dense. En hiver comme au printemps, les secteurs intermédiaires (5-10 perchoirs par hectare), importants pour la chasse à l'affût, occupaient 25 % de l'espace. La distance moyenne entre deux perchoirs utilisés était de 30 m au printemps et de 45 m en hiver. L'idéal serait la présence de 5 ou 6 perchoirs par ha, espacés d'une trentaine de mètres environ. Une bonne répartition des perchoirs dans un territoire est primordiale, car les proies doivent être en nombre suffisant mais également accessibles. Des lignes électriques ou téléphoniques peuvent aussi servir de perchoirs adéquats.

En France (Lefranc 1999, Lefranc & Paul 2011), l'espèce niche depuis des altitudes très faibles proches du niveau de la mer (marais de la Dives dans le Calvados par exemple), jusqu'aux environs de 1300 m (record de nidification probable : 1467 m), altitude atteinte sur les plateaux d'Auvergne. Dans cette région, l'espèce connaît localement de bonnes densités entre 800 et 1000 m dans des zones de pâturages parsemées de bosquets clairs de pins sylvestres. La proximité de milieux humides (marais, étangs, prairies inondées) paraît particulièrement appréciée, tout comme dans les montagnes jurassiennes à des altitudes voisines de 850 m. Cette prédilection pour les secteurs frais, voire humides est vérifiée dans maintes régions, par exemple localement en Picardie, où le fascicule consacré aux « Oiseaux nicheurs menacés » (Gavory 1995) place carrément la Pie-grièche grise parmi les oiseaux des zones humides ; parmi les milieux fréquentés, on trouve, en effet, les marais arrière-littoraux et les prairies humides parsemés de jeunes peupliers. Des milieux de type bocager sont également très prisés.

Dans tous les cas, on peut y noter l'importance des haies, des bosquets, des prairies et surtout des pâtures. L'espèce peut s'installer également dans des milieux « nouveaux » à évolution naturelle rapide comme les jeunes plantations créées à la suite de coupes forestières. C'est (ou c'était) le cas dans le sud du département du Nord où les forêts situées près des noyaux de peuplements des secteurs humides apparaissent comme des habitats de substitution. En plaine, l'espèce s'était bien adaptée à une agriculture mixte où, sur de petites superficies, se succédaient des parcelles avec des cultures variées, des vignes, des prairies, des vergers. Ce sont ces derniers qui souvent abritaient les nids, classiquement dissimulés dans les boules de gui poussant par exemple sur les pommiers. Cette pie-grièche subsiste aussi çà et là le long de rivières bordées par les indispensables prairies ponctuées de secteurs plus ou moins fermés (plantations, bosquets) et de milieux beaucoup plus ouverts, mais riches en postes d'affûts potentiels.

De manière globale, les habitats potentiels tendent à diminuer. De plus, même si certains milieux semblent en grande partie inchangés, les habitats peuvent ne plus y être favorables.

#### 4.4 Caractéristiques biologiques

##### *Reproduction*

Selon la saison, les conditions météorologiques et les possibilités alimentaires, le domaine vital de la Pie-grièche grise varie entre 20 et 100 ha. L'oiseau est en principe solitaire toute l'année, sauf en période de nidification. Les couples se forment en mars-début avril, parfois plus tôt, dès février, quand les conditions météorologiques sont favorables et la nourriture abondante.

A cette époque, les couples tendent à se regrouper en agrégats et, même si les nids sont généralement espacés de 1000 m au moins (minimum constaté dans une étude vosgienne : 280 m), il existe une véritable vie sociale dans la population. Les manifestations territoriales sont démonstratives : le mâle se perche bien en évidence, chante ou effectue d'étonnants vols en « boomerang » qui l'emmènent à plusieurs dizaines de mètres de hauteur et sur plusieurs centaines de mètres de longueur avant de le ramener pratiquement au point de départ. Plus rarement, le mâle effectue de courts vols stationnaires à très grande hauteur.

Au début du printemps, on observe également des « conciliabules », très bruyants, qui

rassemblent généralement 4 (jusqu'à 8) oiseaux, mâles et femelles, pendant plusieurs minutes, parfois près d'une heure, à proximité des futurs territoires de nidification. Par la suite, il y a souvent des incursions d'oiseaux dans les territoires voisins et il a été prouvé que les copulations extra conjugales n'étaient pas exceptionnelles (Lorek 1995).

Les densités idéales, exceptionnelles aujourd'hui dans ces noyaux de population, sont de 1 couple/km<sup>2</sup> de milieu favorable. Ces valeurs ont été notées en 1994 dans des études en région de Saint-Dié des Vosges (14 couples + 2 célibataires sur un peu plus de 1500 ha) et dans le Bassin du Drugeon, Doubs (22 couples sur 2 236 ha) (Montadert et al., 1996).

Le site du nid, proposé par le mâle, offre généralement une vue dégagée sur la majeure partie du territoire. Sa hauteur varie de 2 m dans un buisson, 4-6 m dans un arbre fruitier, à 8-15 m (ou plus) dans d'autres arbres. Le nid est parfois dissimulé dans une boule de gui. Dès que le couple est formé, le mâle nourrit la femelle. Selon les conditions météorologiques, il faut entre une et deux semaines au couple pour construire son nid. Ce dernier est assez gros, un peu désordonné et facilement reconnaissable. La ponte débute très rarement fin mars. Le pic se situe généralement aux environs de la mi-avril et des pontes de remplacement peuvent encore débuter en juin. Les 4 à 6 (7) œufs sont couvés pendant 17 jours et les jeunes quittent normalement le nid à l'âge de 19-21 jours. Le mâle prend occasionnellement part à la couvaison, mais son rôle principal est de procurer de la nourriture, à la fois à la femelle et aux jeunes. Une deuxième ponte normale, après réussite de la première couvée, a été très rarement signalée pour la sous-espèce nominale et n'a jamais été prouvée en France.

#### *Dynamique de la population*

La Pie-grièche grise se reproduit dès l'âge d'un an. Sa longévité potentielle est de l'ordre de 8 ans. En Finlande, un oiseau bagué a été repris à l'âge de 8 ans et deux mois (BTO-Birdfacts). La mortalité des adultes d'une année à l'autre n'est pas connue, mais elle est probablement proche de celle des passereaux en général : aux environs de 50 %.

En France, les fluctuations et le déclin jusqu'à la disparition d'une population ont été suivis sur une période de 23 ans dans une vallée des Vosges moyennes (Lefranc 2010). La zone d'étude couvrait 3 500 ha, mais les milieux favorables concernaient à peine plus de 1 500 ha. Toutes années confondues, 135 couples ont été suivis. 75 d'entre eux (55,5 %) ont réussi à produire entre 1 et 6 jeunes. Les couples ayant niché avec succès ont produit en moyenne 3,5 +/- 0,78 jeunes, alors que l'ensemble des couples nicheurs n'ont produit en moyenne que 2 jeunes. Selon les années, le nombre de jeunes variait entre 4 et 41 et avait manifestement une incidence sur le nombre de couples nicheurs l'année suivante. La réussite de la nidification était corrélée de manière positive avec de bonnes densités d'une proie essentielle : le campagnol des champs *Microtus arvalis*. La Pie-grièche grise répondait très rapidement, positivement ou négativement, aux fluctuations des densités de *Microtus*. Le très fort déclin de la Pie-grièche grise s'explique en grande partie par une démographie négative en raison de plusieurs facteurs défavorables conjuguant leurs effets : mauvaises conditions météorologiques, problèmes alimentaires, dégradation de l'habitat. Ce dernier aspect pourrait favoriser la destruction des nids par la Corneille noire, facteur aggravant.

La population restreinte et en déclin, qui subsiste difficilement en Basse Autriche, a également été suivie en détail (Sachtlehner et al. 2004). Entre 1998 et 2003, la proportion des couples nichant avec succès y variait de 57 % en 2003 (n= 46) à 80 % en 2001 (n= 40). Le succès semblait également dépendre largement de la densité en campagnols, mais le nombre de couples présents d'une année à l'autre était également déterminé par les conditions météorologiques hivernales, parfois sévères. Le nombre de jeunes élevés par les couples ayant niché avec succès était très proche de celui constaté dans les Vosges : 3,4 +/- 1,1.

Dans une population plutôt prospère de l'ouest de la Pologne, de très bons paramètres reproductifs ont pu être notés grâce au suivi de 180 nids dans deux grandes zones entre 1999 et 2003 (Antczak et al. 2004). Taille des pontes : M = 6,6 œufs. Nombre moyen de jeunes par couple : 4,1. Nombre moyen de jeunes par couple ayant niché avec succès : 5,25. La réussite

des nids construits (et non des couples) variait entre 41 et 52,6 %. Les pertes étaient surtout dues à la prédation. Elles étaient plus importantes (78,6 %) dans les habitats linéaires que dans les autres habitats (50 %). Les allées d'arbres semblaient favoriser la prédation en servant de véritables corridors pour les prédateurs ailés: Corneille mantelée *Corvus cornix* et Geai des chênes *Garrulus glandarius*. Des pertes partielles non négligeables (8,2 % pour n=147) étaient notées au niveau des jeunes qui s'entortillaient parfois dans des ficelles de plastique utilisées comme matériaux de construction. Les auteurs insistent sur le fait que les jeunes mouraient rarement de faim. Malgré la prédation, les bons paramètres observés étaient attribués à la qualité de l'habitat : petites fermes familiales avec une agriculture traditionnelle et la présence d'une forte proportion de prairies avec un usage nul ou très limité de pesticides.

### Alimentation

La Pie-grièche grise se repère facilement quand elle est en action de chasse, perchée bien en évidence, généralement entre 2 et 8 m de hauteur, au-dessus d'une zone herbeuse. Elle peut rester très longtemps au même endroit, parfois une demi-heure, à guetter l'apparition de sa proie favorite : le campagnol des champs *Microtus arvalis*. Probst (2003) a montré qu'à l'instar des rapaces, la Pie-grièche grise était capable de voir dans l'ultraviolet qui se reflète dans les urines et les excréments des petits rongeurs et donc, de localiser les secteurs d'activités de ces derniers.

La chasse à l'affût avec changements de perchoir est, de loin, la plus fréquente. Chez des oiseaux hivernants dans le sud de la Suède, Olsson (1984) a noté qu'il y avait un changement de support toutes les 8 à 9 minutes à peu près et qu'un individu parcourait près de 12 km par jour en moyenne en volant d'un perchoir à l'autre. Cette pie-grièche chasse également en effectuant de petits vols en festons, entrecoupés par des vols stationnaires.

La très grande majorité des proies sont capturées au sol. Par mauvais temps, il lui arrive aussi de rechercher de petites proies en sautillant dans les prés à la façon d'un traquet du genre *Oenanthe*. Enfin, les petits passereaux qui attirent parfois son attention, notamment en hiver et/ou quand les campagnols sont rares, peuvent être poursuivis un peu à la façon d'un Epervier d'Europe *Accipiter nisus*. Ils sont souvent handicapés et pris par surprise.

La Pie-grièche grise empale très régulièrement une partie de ses proies sur des supports variés : fils de fer barbelés, aspérités végétales (dans buissons épineux surtout) etc. Ces lardoirs ont une fonction de garde-manger utilisable par mauvais temps quand les proies potentielles, peu actives, sont difficiles à détecter. Les petits vertébrés sont souvent encastrés dans de fines fourches d'arbustes, ce qui facilite grandement le travail de dépeçage.

La nourriture de la Pie-grièche grise n'a pas fait l'objet d'études détaillées en France, mais les besoins de l'espèce sont bien connus (synthèse in Lefranc & Worfolk 1997). Les petits vertébrés jouent un rôle essentiel, surtout en hiver. Les campagnols du genre *Microtus* sont particulièrement recherchés et en toutes saisons, représentent entre 66 et 90 % de la biomasse des proies capturées dans des habitats prairiaux. Le campagnol des champs est une proie idéale. Mesurant de 9 à 11 cm de long et pesant en moyenne 30 g, ce petit rongeur est assez lent et n'hésite pas à se déplacer dans l'herbe courte. Localement, d'autres genres de campagnols peuvent être prélevés, comme le campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus* dans de grandes clairières forestières. D'autres petits vertébrés sont capturés régulièrement, mais moins souvent : les musaraignes *Sorex sp.*, le rat des moissons *Micromys minutus* et les petits passereaux ainsi que les lézards, surtout le lézard vivipare *Lacerta vivipara* qui habite les mêmes types de milieux, et des amphibiens.

Parmi les invertébrés régulièrement capturés figurent des lombrics et surtout des insectes. Ces derniers mesurent généralement entre 6 et 19 mm (75 %), mais parfois entre 20 et 25 mm (20 %). En nombre, les insectes dominent toutes les autres captures, mais leur biomasse représente rarement plus de 15 % de celle de l'ensemble des proies. Ils sont surtout représentés par des coléoptères, des orthoptères et des hyménoptères, généralement dans cet ordre d'importance décroissante. Certains groupes ou espèces

peuvent être capturés en hiver par absence de neige, par exemple des géotrupes *Geotrupes sp* ou des grillons *Gryllus campestris*. Des araignées sont prises toute l'année, y compris sur la neige où elles sont très visibles.

#### *Prédation et compétition*

Comme toutes les pies-grièches qui pratiquent la chasse à l'affût, bien à découvert, la Pie-grièche grise est susceptible d'être capturée par des rapaces ornithophages. L'impact de cette prédation, difficile à mesurer, reste probablement très faible. Trois plumées d'adultes ont été trouvées à l'occasion du suivi de la population vosgienne en 23 ans (Lefranc 2010). Les rapaces, dont la Buse variable *Buteo buteo* et le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* constituent également un danger pour les nichées. Localement, la menace principale est représentée par les corvidés et notamment par la Corneille noire *Corvus corone*. Une concurrence sur le plan alimentaire est probable avec cette dernière qui prélève également une grande partie de sa nourriture au sol.

#### 4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

Les Pies-grièches sont d'excellents indicateurs biologiques. Elles jouent un rôle important dans les chaînes alimentaires de certains écosystèmes, en tant que prédateurs et parfois, plus rarement, en tant que proies. En ce qui concerne les relations interspécifiques, Lefranc (1993) signale une association souvent étroite et à bénéfices réciproques entre cette espèce et la Grive litorne *Turdus pilaris*.

### 5. **État de conservation et menaces**

#### 5.1 Évaluation de la Liste rouge de l'UICN (si disponible)

NE au niveau mondial (non évaluée, probablement LC1), mais VU en Europe (sous réserve de clarification en liaison avec la révision du périmètre taxonomique).

EN (en danger) pour les populations nicheuses nationales françaises selon UICN France et al. (2016).

#### 5.2 Information équivalente liée à l'évaluation de l'état de conservation

L'espèce est en très nette régression partout en Europe occidentale. Elle a niché pour la dernière fois en Suisse (Ajoie) en 1985 alors qu'elle y était encore tout à fait régulière dans les années 1960, notamment dans les basses régions cultivées du plateau du Jura et de la vallée du Rhône. En Europe orientale, la situation est, pour le moment, nettement moins préoccupante. Pour la Pologne, un travail récent s'inquiète des menaces possibles sur les habitats favorables à cette pie-grièche, suite à l'adoption par la Pologne du règlement de la Politique Agricole Commune (Kuczynski et al. 2010).

#### 5.3 Menaces à la population (facteurs, intensité)

##### *Conditions météorologiques et changement climatique*

Au vu de son aire de répartition mondiale, la race nominale de la Pie-grièche grise devrait être moins affectée que ses congénères par des conditions météorologiques défavorables au printemps. Dans la littérature ornithologique, ses fluctuations historiques ont souvent été mises en relation avec des hivers rigoureux et enneigés. En Autriche, Sachslehner et al. (2004) ont ainsi constaté un impact significatif des conditions hivernales sur le nombre de couples présents au printemps suivant. Au printemps, de basses températures et des pluies persistantes peuvent contribuer à réduire la productivité, c'est-à-dire le nombre de jeunes à l'envol (Lefranc 2010).

Pour cette espèce, les données concernant les possibles conséquences du changement climatique sont particulièrement pessimistes. Dans la carte prévisionnelle publiée dans le Climatic Atlas de Huntley et al. (2007), les espèces *excubitor* et *meridionalis* ont été traitées

1 Selon Yosef et ISWG (2017): Not assessed. Probably not globally threatened, but until recently treated as conspecific with *L. meridionalis* and separate evaluation now required.

ensemble, ce qui rend les interprétations complexes. La Pie-grièche grise pourrait connaître une forte contraction de son aire de nidification. Elle serait même susceptible de disparaître de France et de toute l'Europe occidentale, à l'exception des pays du Nord.

#### *Transformation de l'habitat*

Depuis une cinquantaine d'années, les paysages favorables à la Pie-grièche grise sont bouleversés par les développements continus de l'agriculture industrielle. Les milieux diversifiés, engendrés par une agriculture extensive incluant la polyculture-élevage, ont progressivement disparu, surtout aux basses altitudes. Dans plusieurs régions de plaine (le Bassin parisien, le nord-est ou le centre de la France), le paysage se compose aujourd'hui presque exclusivement d'une succession de milieux totalement fermés (forêts) et de milieux totalement ouverts (terres arables). Des espèces comme les pies-grièches, inféodées aux milieux semi-ouverts ou intermédiaires ne peuvent plus se maintenir en raison d'une disparition de leurs habitats.

Le cas de l'Alsace illustre parfaitement cette évolution. Au début des années 1960, l'espèce y était encore répandue du nord au sud, dans les plaines, les zones de collines ou les vallées vosgiennes ouvertes (CEOA 1989). Aujourd'hui, il ne reste qu'une vingtaine de couples regroupés en deux populations dans des zones de collines et de vergers en Alsace bossue et dans les Vosges du Nord. Ailleurs, les milieux favorables ont disparu ou ont fortement régressé comme les rieds, ces vastes étendues de prairies humides qui ont progressivement laissé la place à des monocultures céréalières, notamment de maïs (Lefranc & Paul 2011).

Comme beaucoup d'autres espèces inféodées aux milieux agricoles, la Pie-grièche grise a souffert de la diminution de la superficie occupée par les prairies (par exemple moins 25 % entre 1970 et 1995 selon l'IFEN 1996), de la fertilisation généralisée (structure de l'herbe plus dense, moins d'espèces végétales, moins d'arthropodes), de l'importante régression des haies (par exemple perte d'environ 45 000 km par an entre 1975 et 1987 selon Pointereau 2002), du drainage, de l'augmentation des parcelles, de la raréfaction des vergers à hautes tiges.

L'intensification agricole est toujours d'actualité, encouragée notamment par la possibilité de débouchés nouveaux comme les agro-carburants. Les rares secteurs d'habitats encore favorables risquent d'être détériorés, voire détruits à leur tour.

Localement, comme le montre par exemple une étude sur 23 ans dans les Vosges (Lefranc 2010), l'urbanisation galopante et le développement des infrastructures contribuent à réduire les milieux favorables et à fragmenter les populations survivantes : routes de contournements, créations ou extensions de zones industrielles ou de loisirs dans les vallées.

#### *Menaces sur la nourriture*

Le succès de la reproduction dépend beaucoup de la densité locale en micromammifères et notamment de celles de campagnols du genre *Microtus*. Ces derniers, lorsqu'ils connaissent des explosions de populations sont parfois et, au moins localement, combattus par l'utilisation de rodenticides (bromadiolone, etc), susceptibles de provoquer des dégâts dans les chaînes alimentaires. L'impact de ces produits sur la Pie-grièche grise n'est pas connu, mais il peut être important au regard des dégâts occasionnés par ces produits sur d'autres espèces d'oiseaux comme le Milan royal *Milvus milvus* en Franche-Comté (Jacquat & Michel 2000).

Les années à faible densité en campagnols, l'espèce éprouve apparemment de plus en plus de mal à trouver des proies de substitution, suite à un appauvrissement généralisé de la biodiversité en milieu rural : gros insectes (le Hanneton *Melolontha melolontha* est un exemple classique) et petits passereaux de plaine (par exemple Tarier des prés *Saxicola rubetra* ou Alouette des champs *Alauda arvensis*).

Plusieurs études ainsi que les résultats de l'enquête 2009 (Lefranc & Paul 2011) indiquent que les populations de la Pie-grièche grise sont entrées dans une phase de déclin presque continue après avoir connu une dernière bonne période vers le milieu des années 1990.

L'année 1993 semble même avoir été particulièrement favorable pour cette pie-grièche dans plusieurs régions (Abel & Strenna 2005 ; Juillard 1999 ; Kery et al.1996 ; Lefranc 2010 ; Montadert et al. 1996), mais aussi pour d'autres grands consommateurs de campagnols, notamment le Hibou des marais *Asio flammeus* (Michelat 1997). Parmi les inquiétudes nouvelles : la raréfaction, voire la disparition de l'espèce de régions naturelles assez étendues, présentant a priori une physionomie encore favorable, inchangée depuis plusieurs dizaines d'années. Ce fait nouveau pourrait-il s'expliquer par un changement survenu dans la dynamique générale et récente des effectifs de sa proie principale : le campagnol des champs (et localement d'autres *Microtus*)? Des observations réalisées dans le département des Vosges suggèrent (absence de suivi par un protocole rigoureux) que les pics de populations de ces rongeurs pourraient être plus espacés dans le temps ou/et plus émoussés que dans le passé, d'où des problèmes sérieux pour la réussite de la reproduction de la Pie-grièche grise (Lefranc 2010) et probablement aussi, sa survie hivernale. C'est une hypothèse importante à approfondir et à relier éventuellement aux effets du changement climatique évoqué plus haut.

#### *Prédation et autres menaces sur les nids*

La prédation des nids par la Corneille noire n'est probablement qu'un facteur que l'on pourrait qualifier d'aggravant. Localement, dans des milieux déjà dégradés, l'impact à moyen terme de la prédation des corvidés sur des populations de *Lanius excubitor* mérite d'être étudié et évalué.

Une autre menace semble se confirmer au moins localement : la présence dans les nids, comme matériaux de construction, de ficelles en plastique utilisées en agriculture. Le cas des jeunes oiseaux ayant trouvé la mort en Pologne par étranglement par ces ficelles en plastique, ce qui a entraîné une mortalité non négligeable chez les poussins, a déjà été évoqué (voir 4.4 Dynamique de la population) En 2012, la LPO Franche-Comté a également constaté la présence de liens en plastique issus de filets d'enrubannage des balles rondes dans 3 nids de Pie-grièche grise. Un cas de mortalité a par ailleurs été signalé en Bourgogne pour la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* : un jeune entortillé dans des résidus de ficelle bleue en PVC à usage agricole.

#### *Dérangements*

Même si la Pie-grièche grise peut s'habituer à certaines activités régulières, par exemple à une dense circulation routière à 100 m à peine de son nid, elle reste très sensible aux dérangements humains liés à des activités de loisirs non encadrées dans le milieu naturel : quads ou autres activités motorisées par exemple.

#### 5.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

En migration et en hivernage, la Pie-grièche grise est soumise aux mêmes menaces, en particulier l'intensification de l'agriculture et l'artificialisation des habitats. Dans bien des cas, les menaces sont aggravées dans la mesure où certains individus passent d'écosystèmes nordiques encore préservés à des habitats plus dégradés du fait d'un gradient nord-est sud-ouest d'artificialisation des paysages.

#### 5.5 Exploitation nationale et internationale

Il n'y a pas d'utilisation internationale en tant que telle, mais une utilisation en tant qu'animal de compagnie ou de démonstration (Pets/display animals) est indiquée par BirdLife. Par ailleurs Brochet et al. (2016) indiquent que 6 espèces de Pies-grièches dont celle-ci, sont l'objet de prélèvements illégaux en région Méditerranéenne.

## **6. Niveau de protection et gestion de l'espèce**

### 6.1 Niveau de protection nationale

Espèce protégée dans tous les Etats Membres de l'Union Européenne.

## 6.2 Niveau de protection internationale

Inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

Directive Oiseaux de l'Union Européenne : Directive 2009/147/EC du Parlement Européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages

CMS : en catégorie C de l'African-European Migratory Land Bird Action Plan (AEMLAP).

## 6.3 Mesures de gestion

N'étant pas inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, la Pie-grièche grise n'a été que rarement une espèce à l'origine de désignation sites Natura 2000. C'est toutefois le cas, en tant qu'espèce migratrice présente régulièrement, en Allemagne, Luxembourg, Pologne et Slovaquie, où le pourcentage de la population nationale représentée dans le réseau des Zones de Protection Spéciale a parfois pu être évalué (29,77% en Allemagne, 17,54% au Luxembourg, 16,12% en Slovaquie).

Un Plan d'action Pie-grièche grise existe au Grand-Duché de Luxembourg. Rédigé en 2009 par la Centrale ornithologique Letzebuurger Natur-A Vulleschutzliga et la Station biologique Sicon-Ouest, il a été validé par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures. Après avoir rappelé des généralités sur l'espèce et les menaces qui pèsent sur elle, ce document de 8 pages (disponible en langue allemande) précise les objectifs du Plan et propose une liste de mesures conservatoires accompagnée d'une évaluation budgétaire sommaire. Le travail comprend aussi des annexes importantes. Le travail comprend également d'importantes annexes comprenant, entre autres : les résultats de l'enquête de 2006 sur la répartition et le statut de l'espèce dans le pays; des cartes au 1/50 000 montrant tous les territoires des Pies-grièches grises ; une carte montrant à la fois la répartition des territoires connus depuis 2000 et la localisation des sites Natura 2000.

### *Objectifs du Plan :*

- maintenir la population existante estimée à une centaine de couples en 2006
- tendre vers une population de 150 couples en créant ou recréant de nouvelles zones favorables grâce à des travaux ciblés sur la qualité de l'habitat. L'idéal serait de créer au moins cinq nouvelles zones par an pendant 5 ans, chaque zone étant susceptible d'accueillir au moins 2 couples.

### *Parmi les mesures proposées :*

- maintien ou restauration de prairies de fauche et de pâturages extensifs,
- création de bandes enherbées d'au moins 10 m de large et ponctuées de perchoirs à proximité des zones d'ensilage,
- maintien de chemins enherbés en évitant à tout prix le goudronnage,
- maintien ou restauration des ourlets de végétation en bordure des champs,
- implantation dans certains secteurs de haies, vergers, bosquets, arbres isolés, voire de clôtures supplémentaires afin d'augmenter les possibilités de nidification et de chasse (perchoirs),
- réhabilitation de zones humides,
- étude sur la possibilité de préserver à long terme les vergers dans l'ouest du pays.

Bien que validées, les mesures ne peuvent être imposées et les territoires de Pie-grièche grise ne bénéficient d'aucune protection (en fait plusieurs sites importants sont menacés actuellement par des projets d'infrastructure).

Les mesures prévues par le Plan peuvent bénéficier d'aides financières dans le cadre du Règlement grand ducal du 22 mars 2002 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique. Concrètement, pour un site donné, des mesures précises peuvent être préconisées par la Centrale ornithologique mais les contacts avec les communes et les propriétaires de terrain se font ensuite généralement par l'intermédiaire des stations biologiques. Au nombre de quatre pour l'ensemble du pays, ces dernières comptent un personnel spécialisé dans la protection de la nature (biodiversité) et rémunéré, au moins

en partie, par des syndicats intercommunaux. L'équivalent n'existe pas en France, mais le rôle de certains éco-conseillers des collectivités territoriales peut être assez semblable (G. Biver com. pers.).

*En France* : il n'existe apparemment pas encore d'actions de conservation spécifiquement orientées vers la Pie-grièche grise. Les problématiques liées à cette espèce ont cependant déjà été prises en considération par la DREAL Champagne-Ardenne suite à l'enquête Pie-grièche grise nationale de 2009 relayée localement par la LPO Champagne-Ardenne. Il a ainsi été décidé de définir une Zone d'Action Prioritaire couvrant la majorité des sites de nidification de la Pie-grièche grise. Au sein de cette zone seront définis des territoires dans lesquels des mesures agro environnementales (MAET) pourront être proposées. Dans un contexte budgétaire limité, ces mesures viseront en priorité le maintien de la physionomie des habitats (A-S Gadot, E. Bentz com. pers.).

#### 6.4 Conservation de l'habitat

Le Plan national d'action évoque les aires protégées dont les réserves naturelles qui abritent des populations de l'espèce en France (Lefranc & Issa 2013)..

Un enjeu de conservation important concerne le devenir des anciens terrains militaires suite notamment à la réunification de l'Allemagne (Klapkarek, 1999). En effet on y trouve des zones ouvertes de sable, landes et pelouses sèches qui accueillent des populations de plusieurs espèces sensibles dont la Pie-grièche grise. Cet enjeu a d'ailleurs pu concerner aussi d'autres pays dont la France (Gavory, 1995).

#### 6.5 Surveillance de la population

Cette espèce fait l'objet de beaucoup d'attention en Europe, mais elle est semble-t-il déjà trop rare et localisée pour faire l'objet d'un monitoring de type EBCC. Les suivis et enquêtes mis en place au niveau national sont détaillés dans le PNA Pies-grièches 2014-2018 (voir aussi 4.1).

### 7. Effets de l'amendement proposé

#### 7.1 Avantages prévus de l'amendement

Réalisation des actions internationales prévues dans le PNA Pies-grièches 2014-2018.

#### 7.2 Risques potentiels de l'amendement

Aucun.

#### 7.3 Intention de l'auteur de la proposition concernant l'élaboration d'un Accord ou d'une Action concertée

Nous souhaitons la mise en place d'une La présente proposition vise à renforcer la coopération internationale pour mieux comprendre le statut des populations de *Lanius excubitor excubitor* et à mieux protéger cette espèce sur ses territoires de nidification et d'hivernage.

### 8. États de l'aire de répartition

*Nicheur*. Allemagne, Autriche, Belgique, Bélarus, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie (rarissime), Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Ukraine.

*Hivernage seulement*. Bulgarie (pourrait aussi nicher de manière occasionnelle), Espagne (la forme nominale est une hivernante rare au N, N-E et exceptionnellement aux Baléares), Pays-Bas (éteint en tant qu'espèce nicheuse ?), Royaume-Uni, Slovénie, Suisse (était anciennement nicheuse).

*Passage occasionnel ou présence de la sous-espèce à confirmer*: Chypre, Grèce, Malte, Turquie.

## 9. Consultations

Les experts et les autorités des États membres de l'UE ont été consultés sur cette proposition, mais pas les autorités des autres États de l'aire de répartition.

## 10. Remarques supplémentaires

Etant donné la difficulté à proposer une inscription d'un genre entier (espèce migratrice de *Lanius sp*) à l'annexe II, nous avons eu recours à une inscription spécifique. Cependant, d'autres Parties à la CMS pourraient proposer par la suite l'inscription d'une autre espèce proche.

## 11. Références

- COMOLET-TIRMAN J., SIBLET J-P., WITTE I., CADIOU B., CZAJKOWSKI M. A., DECEUNINCK B., JIGUET F., LANDRY P., QUAINTE G., ROCHE J. E., SARASA M. & TOUROULT J. (2015). – Statuts et tendances des populations d'oiseaux nicheurs de France, Bilan simplifié du premier rapportage national au titre de la Directive Oiseaux. *Alauda* 83(1) : 35-76.
- DICKINSON E. C. & CHRISTIDIS L. (Eds.) (2014). *The Howard & Moore Complete Checklist of the Birds of the World*. 4<sup>th</sup> edition, vol. 2, Aves Press, Eastbourne, U.K.
- ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine – Nidification et présence hivernale*, LPO / SEOF / MNHN. Delachaux & Niestlé.
- KLAPKAREK, N. (1999). Landscape characteristics and nature conservation in former military training areas with regard to bird life. *Vogelwelt* 120, Suppl. :89-94.
- LEFRANC N. & ISSA N. (2013). Plan national d'action Pie-grièches *Lanius sp.* 2014-2018. Ministère de l'écologie, LPO.
- NANKINOV D. N., NIKOLOV B. P. (2003). On the subspecies, breeding, migration and wintering of the Great Grey Shrike (*Lanius excubitor*) in Bulgaria. *Biota* 4: 73.82.
- NIKOLOV, B., KODZHABASHEV, N. & POPOV, V. (2004). Diet composition and spatial patterns of food caching in wintering Great Grey Shrikes (*Lanius excubitor*) in Bulgaria. – *Biological Lett.* 41 (2): 119–133.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.
- YOSEF, R. & International Shrike Working Group (2017). Great Grey Shrike (*Lanius excubitor*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <http://www.hbw.com/node/60482> on 26 January 2017).
- Autres sites internet consultés en janvier 2017 :*
- BirdLife International (notamment pour la Liste rouge européenne)  
[http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/summarypdfs/22730627\\_lanius\\_excubitor.pdf](http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/summarypdfs/22730627_lanius_excubitor.pdf)  
[http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/supplementarypdfs/22730627\\_lanius\\_excubitor.pdf](http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/supplementarypdfs/22730627_lanius_excubitor.pdf)
  - EEA ETC/BD  
<http://bd.eionet.europa.eu/article12/static/factsheet/lanius-excubitor-excubitor.pdf>  
<http://bd.eionet.europa.eu/article12/static/factsheet/lanius-excubitor-meridionalis-including-koenigi.pdf>
- References prises dans LEFRANC N. & ISSA N. (2013) pour Lanius excubitor excubitor*
- ANTCZAK M., HROMODA M., GRZYBEK J. & TRYJANOWSKI P. (2004). Breeding biology of the Great Grey Shrike *Lanius excubitor* in W Poland. *Acta Ornithologica* 39 : 9-14.
- BIVER G., LORGE P. & SCHOOS F. (2007). Der Raubwürger *Lanius excubitor* in Luxembourg. *Regulus* 22 : 42-51.
- BLOND K. (2012). Biologie de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en Auvergne. *Le Grand-Duc* 80 : 2-20.
- KUCZYNSKI, L., ANTCZAK, M., CZECHOWSKI, P., GRZYBEK, J., JERZAK, L., ZABLOCKI, P. & TRYJANOWSKI, P. (2010). A large scale survey of the great grey shrike *Lanius excubitor* in Poland : breeding densities, habitat use and population trends. *Ann. Zool. Fennici* 47 : 67-78.
- LEFRANC N. (2010). Fluctuations et déclin d'une population de Pie-grièche grise *Lanius excubitor* suivie en région de Saint-Dié des Vosges (88) de 1988 à 2010. *Ciconia* 34 : 5-24.
- LEFRANC N. & PAUL J-P. (2011). La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en France : historique, et statut récent en période de reproduction. *Ornithos* 18 : 261-276.

- LOREK G. (1995). Copulation behaviour, mixed reproductive strategy and mate guarding in the Great Grey Shrike. *Proc. West. Found. Vert. Zool.* 6 : 218-227.
- MONTADERT M., MICHELAT D., PEPIN, D. & TISSOT B. (1996). La population nicheuse de Pies-grièches grises (*Lanius excubitor*) dans le Bassin du Drugeon (Doubs, France). *Nos Oiseaux*, 43 : 467-471.
- NONIQUE-DESVERGNES G., ROUAUD R., & VILLA O. (2005). La Pie-grièche grise sur le Plateau de Millevaches. Densités et habitat. *E pops* 66 : 19-38.
- OLSSON U., ALSTROM P., SVENSSON L., ALIABADIAN M. & SUNDBERG P. (2010). The *Lanius excubitor* (Aves, Passeriformes) conundrum-Taxonomic dilemma when molecular and non molecular data tell different stories. *Mol. Phylogenet. Evol.* 55 : 347-357.
- SACHSLEHNER L., SCHMALZER A. & PROBST R. (2004). The breeding population of the Great Grey Shrike (*Lanius excubitor*) in Austria, 1995-2003. *Biological Lett.* 41 : 135-146.
- SCHON M. (1994). Kennzeichen des Raubwurger-Lebensraumes. *Okol. Vogel* 16 : 253- 495.
- References prises dans LEFRANC N. & ISSA N. (2013) pour Lanius sp.*
- LEFRANC N. (1993). Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé, Lausanne & Paris.
- LEFRANC N. (1999). Les pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. *Ornithos* 6 : 58-82.
- LEFRANC N. (1997). Shrikes and the farmed landscape in France. In *Farming and Birds in Europe* (DJ PAIN & M. W. PIENKOWSKI (Eds) pp :236-268. Academic Press, London.
- LEFRANC N. & WORFOLK T. (1997). Shrikes. A guide to the shrikes of the world. Pica Press, Robertsbridge.
- PANOV. E. N. (1983). Die Wurger der Palaarktis. Neue Brehm Bucherei, Wittenberg, Lutherstadt.
- References prises dans LEFRANC N. & ISSA N. (2013) pour la bibliographie générale*
- DEL HOYO J., ELLIOTT A. & CHRISTIE D.A. eds (2008). *Handbook of the Birds of the World. Vol 13. Penduline-tits to Shrikes.* Lynx Edicions, Barcelona.
- GAVORY L (coord.) (1995). Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. Centre Orn. Picardie.
- YEATMAN L. (1976). Atlas des Oiseaux Nicheurs de France de 1970 à 1975. SOF/Ministère de la qualité de la vie – Environnement. 282 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1991). Atlas des oiseaux de France en hiver. Soc. Orn. France, Paris.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994). *Nouvel atlas des Oiseaux nicheurs de France.* Société Ornithologique de France. 775 p.
- Cette proposition, rédigée à l'origine par la France, s'appuie fortement sur LEFRANC & ISSA (2013) qui reste la référence principale  
([http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA\\_Lanius\\_2014-2018.pdf](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Lanius_2014-2018.pdf)).